

Public concerné

Etre âgé de moins de 26 ans et titulaire d'un Bac+2 (DUT GEA FC ou PMO, BTS CGO ou assistant de gestion PME-PMI, DEUG AES, Sciences Economiques et Gestion, et DEUST...). Etudes accessibles aux candidats de la formation continue.

Sélection - recrutement

Dossiers voire entretiens individuels de motivation.
Recrutement jusqu'à fin mai - Jury d'admission début juin

Effectif : 20 apprentis

Durée de la formation : 1 an

Date de début de la formation : septembre

Modalités d'obtention du diplôme

Contrôle continu et examen final (soutenance du mémoire).

Rythme de l'alternance

18 semaines à l'université / 34 semaines en entreprise.

Partenaires

Ordre Régional des Experts-Comptables,
Chambres départementales du Cher et de la Nièvre,
Chambre de Commerce et d'Industrie du Cher,
Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes,
Confédération Générale des Petites et Moyennes
entreprises du Cher (CGPME),
Mouvement des Entreprises de France Cher

Sites Internet d'information

www.bourges.univ-orleans.fr

www.cfaiurc.fr

Adresses E mail du secrétariat de la formation

elisabeth.devaux@bourges.univ-orleans.fr

Inscriptions

Dossier de candidature à retirer mi-février sur Internet :
www.iut-centre.org

ou au secrétariat pédagogique

Date limite de retrait des dossiers de candidature :
Fin mai

Date limite de dépôt de candidature :
1^{ère} semaine de juin

DOSSIER GRATUIT EN APPRENTISSAGE

Intitulé de la formation
**Licence Professionnelle
Management des Organisations
Option Risque Fiscal, Comptable et Juridique**

Lieu et adresse de la composante de l'université
où a lieu la formation

**IUT
63 Avenue de Lattre de Tassigny
18020 Bourges Cedex**

Téléphone - Fax du secrétariat de la formation
Tél. : 02 48 23 80 86 - Fax : 02 48 23 80 23

Contact
Mme Elisabeth DEVAUX

Responsable formation
M. Gilles AUDIGER



SCIENCES
INDUSTRIEL

COMMERCIAL

DROIT
GESTION

COMMUNICATION

BAC + 3

LICENCE PROFESSIONNELLE

**MANAGEMENT DES ORGANISATIONS
PAR APPRENTISSAGE**

**OPTION RISQUE FISCAL,
COMPTABLE ET JURIDIQUE**

Décembre 2009



Blois

Bourges

Chartres

Châteauroix

Issoudun

Orléans

Tours

CFA SOUTENU PAR LE CONSEIL REGIONAL
DE LA REGION CENTRE ET LE FSE



UNE FORMATION UNIVERSITAIRE
UNE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE
UN PASSEPORT POUR L'EMPLOI

CFA SOUTENU PAR LE CONSEIL REGIONAL
DE LA REGION CENTRE ET LE FSE



INTITULÉ DE LA FORMATION :

LICENCE PROFESSIONNELLE
MANAGEMENT DES ORGANISATIONS
OPTION RISQUE FISCAL,
COMPTABLE ET JURIDIQUE

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

L'objectif de cette licence professionnelle est de prendre conscience des différents risques liés à la gestion d'une entreprise, dans tous ses actes et au fil de son évolution : de sa création à sa transmission, de son fonctionnement à son développement, la gestion des aléas, la prévention et la maîtrise des risques inhérents à l'accomplissement de son objet social.

DÉBOUCHÉS :

Collaborateurs en cabinet
d'expertise comptable,
de commissariat aux comptes
et en centre de gestion.

Des missions sur le marché des
entreprises d'assistance aux
responsables des métiers divers tels
que :

- Contrôle de Gestion,
- Conseil en Gestion, en Organisation,
Fiscal, Social, Paie, Juridique,
- Missions d'externalisation comptables
et non comptables.

Poursuite d'études : DCG

PROGRAMME DE LA FORMATION

UE : UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS	Crédits ECTS*	Durée globale
UE 1 : Risques liés à la création d'une structure	11	
- Risques liés au cadre comptable et à la fiscalité		39 heures
- Risques liés aux choix juridiques		95 heures
UE 2 : Risques liés au fonctionnement d'une structure	18	
- Risques liés au cadre comptable		81 heures
- Risques liés à la fiscalité		118 heures
- Risques liés aux choix juridiques		25 heures
UE 3 : Risques liés à la communication	6	
- Risques liés à la communication en langue anglaise		40 heures
- Risques liés à la gestion des informations		40 heures
UE 4 : Projet tutoré	10	
- Projet tutoré		150 heures
UE 5 : Période professionnelle	15	
- Période en cabinet ou en entreprise		34 semaines

*ECTS : Système Européen de Transfert et Accumulation de Crédits

VALIDATION D'ACQUIS :

Tout diplôme préparé dans le cadre du CFA relève de l'enseignement supérieur.

A ce titre, un candidat peut valider son expérience pour :

- Accéder à une formation à laquelle il ne pourrait prétendre sur la base des diplômes qu'il possède (décret de 1985)

= **Validation d'Acquis Professionnels (VAP)**

- Obtenir tout ou partie d'un diplôme, en justifiant des connaissances, compétences et aptitudes exigées pour l'obtention de ce diplôme (loi et décret de 2002) = **Validation d'Acquis de l'Expérience (VAE)**